COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 7 décembre 2020

Keolis renouvelé pour l'exploitation du réseau de transport public de Châtellerault

- **Le 16 novembre 2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault, dans la Vienne, a renouvelé sa confiance à Keolis pour l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du réseau *TAC.***
- **D'une durée de cinq ans, ce nouveau contrat de délégation de service public débutera le 1er avril 2021 et générera un chiffre d'affaires cumulé d'environ 15 M€.**
- **Keolis aura pour mission d'accroître l'attractivité du réseau, notamment en renforçant l'offre les soirs et les week-ends et sur les lignes les plus fréquentées, ainsi qu'en augmentant le nombre de communes de l'Agglomération desservies (de 12 à 17), pour permettre à un plus grand nombre d'habitants de bénéficier de l'offre de mobilité au sein du territoire (64 000 contre 55 000 aujourd'hui).**
- **D'ici la fin du contrat, Keolis aura également comme objectif d'augmenter la fréquentation de 15% et les recettes commerciales de 27%.**

Une offre de transport élargie afin de mieux mailler le territoire

Destiné à desservir la commune de Châtellerault, ses principaux secteurs d'activités (gare, hôpital, zones commerciales, centres culturels, …) et 11 autres communes de l'Agglomération (La Roche-Posay, Naintré, …), le réseau *TAC* est actuellement structuré autour de 13 lignes de bus (trois lignes principales, deux lignes complémentaires et huit lignes périurbaines) et de trois services de transport à la demande (TAD), dont un dédié aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du nouveau contrat, le réseau de transport *TAC* évoluera, à partir du 1er septembre 2021, afin notamment de desservir progressivement cinq nouvelles communes de l'Agglomération, et sera accessible à 64 000 habitants aussi qu'aux visiteurs.

Plusieurs ajustements seront apportés afin de proposer une offre de mobilité encore plus adaptée aux besoins de déplacement des voyageurs, parmi lesquels :

- **un meilleur cadencement des lignes principales du réseau**, grâce à une fréquence de passage augmentée :
  - ligne A : quatre bus circuleront entre 12h00 et 14h00, au lieu de deux auparavant
  - ligne B : la fréquence passera de 35 minutes à 30 minutes aux heures creuses et à 20 minutes aux heures de pointe

- **la création d'un service de TAD en temps réel,** qui permettra d'effectuer des réservations jusqu'à 30 minutes avant le passage du véhicule, au lieu d'une demi-journée actuellement ; ce service sera disponible sur cinq lignes du réseau
- **le prolongement et l'instauration d'un service de transport à la demande en soirée sur deux lignes principales** :
  - sur la ligne A, l'offre le samedi soir sera étendue, avec la possibilité de réserver un service de TAD jusqu'à 23h15 au lieu de 21h15
  - sur la ligne B, afin de suppléer la fin de service prévue à 19h00 du lundi au samedi, un service de TAD sera déployé pour prendre le relais jusqu'à 21h45 en semaine et jusqu'à 22h45 le samedi
- **l'amélioration de l'offre le dimanche et les jours fériés** : des bus circuleront sur les lignes A et B de 9h00 à 18h00 et remplaceront le service de TAD uniquement disponible ces jours-là. Celui-ci continuera à fonctionner pour desservir les arrêts des lignes périurbaines.

En 2022, **Keolis intégrera au réseau *TAC* deux lignes interurbaines**, qui desservent actuellement notamment la commune de La Roche-Posay et ses centres thermaux.

Par ailleurs, l'Agglomération et Keolis lanceront une étude afin de **préparer la transition énergétique du réseau**, à travers la mise en circulation de véhicules fonctionnant aux énergies alternatives.

Keolis confirme sa présence dans la région Nouvelle-Aquitaine

Grâce au renouvellement de ce contrat, le Groupe confirme sa présence dans cette région. Outre le réseau de transport urbain de **Châtellerault**, Keolis exploite notamment ceux de **Bordeaux**, de **Bayonne-Anglet-Biarritz**, de **Pau**[1], d'**Agen** et de **Saintes**.

Chiffres clés du réseau *TAC*

- 13 lignes
- 27% de recettes commerciales supplémentaires attendues d'ici 2026
- 15% de fréquentation supplémentaire prévue, d'ici 2026
- 40 véhicules
- 41 collaborateurs
- 1,2 million de km en moyenne par an
- 1,8 million de passagers en moyenne par an
- 15 M€ de chiffre d'affaires cumulé

A propos de Keolis
Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité

[1] A Pau, Keolis intervient en tant qu'assistant technique

partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias
01 71 32 97 03
alexandre.poidevin@keolis.com